

Peyrolles-info

167

Sommaire :

- Conseil municipal du 10 juillet 2020
- Conseil municipal du 21 août 2020
- Information sur les services offerts par la Maison de santé de Saint-Jean-du-Gard
- Information sur le moustique tigre

Conseil municipal du 10 juillet 2020

Étaient présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze, Éric Reignier ;

Représentés: Pierre Hénon par Bernard Bordarier, Thierry Ponsin par François Abbou ;

Excusé: Nicolas Geoffray ;

Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 17h30.

Elle se déroule au Temple afin de respecter la distanciation en raison de la crise sanitaire.

1. DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ TITULAIRE ET DE TROIS DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS LE 27 SEPTEMBRE 2020

M. François ABBOU propose sa candidature au mandat de délégué, il est élu à l'unanimité.

MM Bernard BORDARIER, Pierre HENON et Éric REIGNIER proposent leur candidature en liste au mandat de suppléants, ils sont élus à l'unanimité

2. CONVENTION À SIGNER AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL RELATIVE À L'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LES DOMAINES DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Compte tenu de son champ de compétence, la commune peut bénéficier des missions suivantes :

- Assainissement
- Protection des ressources en eau

Par arrêté du 5 décembre 2019, Monsieur le Président du Département du Gard a fixé à 0.35 € HT la part annuelle par habitant, pour chaque mission.

Le Conseil Municipal décide de demander l'assistance technique du Département pour la seule mission "Protection des ressources en eau" pour un montant de 13,86 € TTC

Accord unanime du conseil

Questions diverses :

- **Cinéma en plein air**
L'association Cinéco demande une subvention de 1200 € pour organiser une séance de cinéma en plein air. Trop tard pour organiser cela cette année mais à voir plus en amont l'an prochain ;
- **Adressage**
Les panneaux devraient être livrés avant le 15 juillet
- **Chemin rural de la Clède**
Un accord a été trouvé avec les différents propriétaires concernés, le projet de classement en chemin rural est donc en bonne voie

Conseil municipal du 21 août 2020

Étaient présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze, Nicolas Geoffray, Pierre Hénon, Thierry Ponsin ;

Représenté: Éric Reignier par François Abbou ;

Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 18h

Elle se déroule au Temple afin de respecter la distanciation en raison de la crise sanitaire.

Les comptes-rendus des séances du 5 juin et du 10 juillet 2020 sont adoptés à l'unanimité.

1. DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ À L'AGEDI

Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour représenter la commune à l'Assemblée Spéciale du Syndicat Mixte dénommé « Agence de Gestion et Développement Informatique » (A G E D I).

Ce syndicat, créé en 1987, a pour objet de mutualiser les coûts liés à l'informatisation des communes. A G E D I conçoit et développe des logiciels dédiés aux communes et intercommunalités (délibérations et arrêtés, comptabilité, élection, état civil, eau, cadastre) ; c'est le logiciel que nous avons adopté en mairie depuis début 2020.

Catherine Rivals, en tant que secrétaire, est désignée déléguée titulaire et Pierre Hénon, Adjoint de la commune est désigné délégué suppléant de la commune à l'AGEDI.

Accord unanime du conseil

2. DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT DE LA COMMUNE AUPRÈS DU C.A.U.E. DU GARD

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.) du Gard assure la promotion de la qualité architecturale et intervient en matière d'urbanisme, d'environnement et des paysages ; il a un rôle de sensibilisation, d'information ainsi qu'une mission de développement de la participation de nos concitoyens sur toutes ces thématiques.

Le correspondant communal participe à l'assemblée consultative du CAUE, espace de rencontres et d'expression libre entre élus et représentants associatifs, il est convié aux manifestations de sensibilisation du CAUE à l'intention des maîtres d'ouvrages publics, techniciens et professionnels de l'aménagement proposées dans l'objectif d'accroître le degré d'exigence qualitative en ce domaine.

Le conseil propose à M. Thierry Ponsin, qui l'accepte, d'être délégué communal auprès du CAUE du Gard.

Accord unanime du conseil

Questions diverses :

- **Lame à neige et chaînes**
Un accord a été trouvé avec l'ancien prestataire de déneigement, il reste à le formaliser.
- **Construction d'un abri**
Le locataire de La Planque demande l'autorisation d'édifier un abri ouvert d'environ 4,5 m² à proximité de la nouvelle chaufferie. Le conseil donne son accord.
- **Chemin rural de la Clède :**
Une erreur matérielle a été commise sur le formulaire d'abandon pour 380 a de surface de ce chemin auprès du GFA de l'Arénas. Il a été renvoyé les formulaires corrigés pour signature.

La séance est levée à 19h

Prochain conseil le vendredi 18 septembre en fin d'après-midi.



La Maison de Santé Pluriprofessionnelle

Place Mai 68

30270 SAINT JEAN DU GARD

La Maison de Santé participe à la continuité des soins sur le territoire. Elle est ouverte de 8h à 20h en semaine et sur rendez-vous, selon le planning de garde, le samedi matin. En dehors des horaires d'ouverture de la Maison de Santé, des médecins de garde se relaient la nuit et le week-end pour répondre à vos besoins



Le Pôle et la Maison de santé

Les professionnels du **Pôle de Santé** de Saint Jean du Gard et de la Vallée Borgne se sont regroupés autour d'un **projet de santé**. Ils souhaitent travailler ensemble pour offrir aux patients une meilleure **qualité de soins**. Le patient est au centre du dispositif et les professionnels de santé **se coordonnent** pour assurer une prise en charge adaptée.

Le **Pôle de Santé** mène des **actions de prévention**, des **actions d'éducation thérapeutique**, et organise la **formation** des jeunes professionnels de santé.

La **Maison de Santé Pluriprofessionnelle** regroupe dans le même bâtiment **de nombreux professionnels de santé libéraux**.

- 3 médecins généralistes
- 1 dentiste
- 1 masseur-kinésithérapeute
- 5 infirmiers libéraux
- 1 psychomotricienne
- 1 sage-femme
- 1 infirmière déléguée à la santé publique
- 1 pédicure-podologue
- 1 diététicien
- 1 psychopraticien

Nos partenaires, dans le cadre du Pôle de Santé

La Maison de Santé travaille sur le territoire avec:

- Les **cabinets de kinésithérapie** de Saint Jean du Gard
- Les **pharmaciens** de Saint Jean du Gard
- Les **dentistes** de Saint Jean du Gard
- Les **orthophonistes** de Saint Jean du Gard
- Les **infirmiers libéraux** de la Vallée Borgne
- Tous les **professionnels de santé libéraux** du territoire
- Le **SSIAD Les Gardons - ADMR**
- L'**EHPAD Résidence Soubeiran** à St Jean du Gard
- La **Résidence Les Jardins** aux Plantiers
- L'**ESAT La Pradelle** à Saumane
- L'**UTASI Cévennes-Aigoual**

Des consultations de spécialistes

Dr Eric William ESSOME, chirurgien viscéral à la Clinique St Louis
Sur rendez-vous sur la MSP de Lasalle un mercredi par mois,
Tel: **04 28 27 03 00**

Dr Robert ASZTALOS, chirurgien viscéral à la Clinique Bonnefon
Sur rendez-vous un mercredi après-midi par mois, Tel: **04 66 85 17 52**

Dr Christos GEROS, gastro-entérologue à la Clinique Bonnefon
Sur rendez-vous un mercredi matin par mois, Tel: **04 66 85 17 52**

Pour prendre rendez-vous

Les Médecins généralistes

Dr Aurélie BRUN BANDERRA

Dr Thierry DESMOULINS

Dr Marie DESHONS

Dr Marion PAKEY

Lise THERIN-BANVILLET, médecin-adjoint

Secrétariat médical, ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h du lundi au jeudi et de 8h à 12h et de 14h à 17h le vendredi

Tel: **04 66 85 17 52**

Le Dentiste

Dr Thibault HENRY

Secrétariat, ouvert de 9h à 12h30 et de 14h à 18h00 du lundi au jeudi

Tél: **04 66 85 31 08**

Les Infirmiers

Cabinet infirmier 1:

Elodie COLOMBET

Isabelle RIEUTORD

Fanny MENDEZ

Permanences du lundi au vendredi de 8h à 8h30 et soins à domicile

Tel: **04 66 85 13 42**

Cabinet infirmier 2:

Pascale MOREL

Soins à domicile

Tel: **06 79 49 15 40**

Marie-France DOCHE

Sur rendez-vous

Tel: **06 37 16 72 40**

Le Masseuse-Kinésithérapeute

Xavier ROUDIL

Sur rendez-vous

Tel: **04 66 85 33 20**

La sage-femme

Maryline VERKEIN

Sur rendez-vous

Tel: **06 51 22 95 23**

L'infirmière déléguée à la santé publique Asalée

Maryvonne HERSENT

Sur rendez-vous, consultations sur prescription du médecin traitant

Tel: **04 66 85 17 52**

Le Psychopraticien approche centrée sur la personne

Jean-Marc EMERY

Sur rendez-vous

Tel: **04 67 86 08 83**

Le Diététicien

David BANDERRA

Sur rendez-vous

Tel: **07 69 48 78 57**

Remplaçants :

Sylvain MERCIER

Bérangère MEYER

Mélanie ZAMORA

La Psychomotricienne

Anne BELOUNIS

Sur rendez-vous

Tel: **06 52 84 69 75**

Le Pédicure-Podologue

Joris BOSCO

Sur rendez-vous

Tel: **06 21 92 92 73**



Comment éviter une épidémie de chikungunya, de dengue et/ou de zika en métropole ?

Présent depuis des années en Asie, en Afrique, en Amérique et dans l'océan Indien, **le moustique tigre s'est installé** depuis 2004 en France métropolitaine¹.

Ce moustique peut être vecteur de certaines maladies infectieuses et propager une épidémie :



1 À l'occasion d'un voyage dans un pays où l'une de ces trois maladies circule, une personne peut se faire piquer par un moustique infecté par le virus de la dengue, du chikungunya ou du zika.



2 À son retour en métropole, cette personne malade peut être à nouveau piquée par un moustique tigre sain. Ce moustique infecté peut alors transmettre le virus de la dengue, du chikungunya ou du zika à une autre personne saine en la piquant. Le virus se propage de cette manière à d'autres personnes. C'est pourquoi il est nécessaire d'adopter les bons réflexes pour éviter toute propagation de ces maladies.

CONSEILS AUX VOYAGEURS

Soyez particulièrement vigilant même après votre retour d'une zone tropicale :

Consultez un médecin en cas de fièvre brutale ou modérée, de douleurs articulaires ou de courbatures, et/ou d'éruptions cutanées (pour le zika).



Comment se protéger des piqûres

1 J'applique sur ma peau des produits anti-moustiques, surtout la journée². Je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien avant toute utilisation, surtout en ce qui concerne les enfants et les femmes enceintes.



2 Je porte des vêtements couvrants et amples.



3 Les bébés peuvent dormir sous une moustiquaire imprégnée.



4 J'utilise des diffuseurs d'insecticides à l'intérieur et des serpentins à l'extérieur.



5 Si besoin et si j'en dispose, j'allume la climatisation : les moustiques fuient les endroits frais.



1. La carte d'implantation du moustique *Aedes albopictus* est disponible sur <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/moustiques>

2. La liste des produits anti-moustiques recommandés est disponible sur <http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/repulsifs-moustiques>

Pour plus d'informations :

www.solidarites-sante.gouv.fr
www.santepubliquefrance.fr
www.occitanie.ars.sante.fr

© @ARS_OC Communication 06/2020. Crédit photo : © crispyfishimages | Fotolia
Rédaction : DGS / Conception : DICOM - n° S10-028 - Août 2010.
Crédits : Agence Méris - avec l'autorisation de l'ARS de l'océan Indien

MOUSTIQUE TIGRE

Maintenant qu'il est **LÀ**
à nous d'agir **ICI**



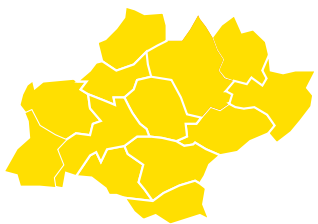
EN OCCITANIE

Nous sommes tous mobilisés pour vous protéger.
Ensemble, évitons la propagation de maladies infectieuses par le moustique tigre.



Il existe différents types de moustiques, dont l'**Aedes albopictus**, qui est aussi appelé moustique « tigre » à cause de sa silhouette noire et de ses rayures blanches, sur l'abdomen et les pattes.

Le moustique tigre est avant tout source de nuisance : il pique le jour et sa piqûre est douloureuse. Il peut aussi dans certaines conditions particulières, transmettre la dengue, le chikungunya et le zika.



Le moustique tigre est aujourd'hui implanté et actif dans les 13 départements de la région Occitanie

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pensez avoir observé un moustique tigre près de chez vous ? Signalez-le !

signalement-moustique.anses.fr



Pourquoi les moustiques aiment-ils vivre près de nos maisons ?

Le moustique qui vous pique est né chez vous !

Près de nos maisons, les moustiques trouvent : de la nourriture pour leurs œufs, en nous piquant, des endroits pour pondre dans les eaux immobiles, des lieux de repos à l'ombre des arbres.

Le moustique tigre est fortement affilié à l'homme et il vit au plus près de chez nous. Il se déplace peu.

Il a besoin de petites quantités d'**eau immobile** pour se développer : des soucoupes de pots de fleurs, des vases et tout récipient contenant de l'eau.

Les **produits anti-moustiques** (insecticides et répulsifs) ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques.

Il est également nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

Pour éliminer les larves de moustiques chez nous



Éliminer les endroits où l'eau peut stagner :

petits débris, encombrants, déchets verts... Les pneus usagés peuvent être remplis de terre, si vous ne voulez pas les jeter.

Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement : gouttières, regards, caniveaux et drainages.

Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.

Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore, etc.).

Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes :

- débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies,
- élaguer les arbres,
- ramasser les fruits tombés et les débris végétaux,
- réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage) entretenir votre jardin.